REÇU EN PREFECTURE
le 24/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20230322-2023_03_281

OPÉRA DE LILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DÉCEMBRE 2022

N°	2023	03	281
Le 22 mars à 14h00			

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à Lille (Opéra de Lille)

DATE DE CONVOCATION

Le 7 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE

22

PRÉSENTS

10

REPRÉSENTÉS

9

VOTANTS

19

MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS REPRÉSENTÉS	ABSENTS
Madame Martine Aubry		X	
Madame Catherine Morell-Sampol	X		
Monsieur Arnaud Taisne		X	
Monsieur Sébastien Duhem		X	
Madame Delphine Blas	X		
Madame Sylviane Delacroix	X		
Madame Mélissa Camara		X	
Madame Vanessa Duhamel	X		
Monsieur Alain Cambien	X		
Monsieur Michel Delepaul		X	
Monsieur Patrick Geenens		X	
Monsieur Jacques Ducrocq	X		
Monsieur Jean-Paul Mulot	X		
Monsieur Grégory Tempremant	X		
Monsieur François Decoster	X		
Monsieur Sébastien Chenu			X
Monsieur Georges-François Leclerc			X
Monsieur Hilaire Multon			X
Madame Marie Lavandier		X	
Monsieur Jan Vandenhouwe		X	
Monsieur François Martin		X	
Madame Anne Salamon	X		

REÇU EN PREFECTURE
le 24/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20230322-2023_03_281

OPÉRA_
_DE___
___LILLE

N° 2023-03-281 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 7 décembre 2022

Délibération n° 2023-03-281 du 22 mars 2023 du Conseil d'administration de l'EPCC « Opéra de Lille »,

Conformément aux lois n° 2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006, relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leurs fonctionnements,

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

Conformément à l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2007, portant création de l'EPCC Opéra de Lille,

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 7 décembre 2022.

Après en avoir délibéré le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 7 décembre 2022.

Régulièrement publié et transmis en Préfecture le 24 MARS 2023

Fait à Lille le 22 mars 2023
La Présidente du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille

Marie-Pierre Bresson

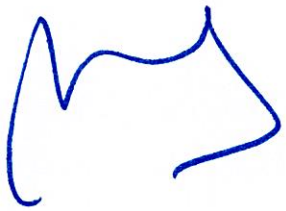

REÇU EN PREFECTURE
le 24/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20230322-2023_03_281

OPÉRA DE LILLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU DU C.A. DU 7 DÉCEMBRE 2022 À 14 H 30

REÇU EN PREFECTURE
le 24/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20230322-2023_03_281

MEMBRES PRÉSENTS

Ville de Lille

Marie-Pierre Bresson, *Adjointe au Maire*
Catherine Morell-Sampol, *Adjointe au Maire*
Delphine Blas, *Conseillère municipale*
Didier Joseph-François, *Conseiller municipal*
Mélissa Camara, *Conseillère municipale*
Vanessa Duhamel, *Conseillère municipale*

MEL

Alain Cambien, *Conseiller métropolitain*
Marie-Noëlle Nirel, *Conseillère métropolitaine*
Patrick Geenens, *Vice-président*
Jacques Ducrocq, *Conseiller métropolitain*

Région Hauts-de-France

Jean-Paul Mulot, *Conseiller régional*
Grégory Tempremant, *Conseiller régional*

Etat

Hilaire Multon, *Directeur régional des Affaires Culturelles des Hauts-de-France*

Personnalités qualifiées

Marie Lavandier, *Directrice du Louvre-Lens*
Jacqueline Bruckert, *Enseignante dans le cadre de formations au Diplôme d'Etat musique et danse dans différents pôles d'enseignement supérieur*

Représentants du personnel

Kamala Crangamore, *Agent d'accueil*
François Martin, *Responsable du budget et du contrôle de gestion*

MEMBRES REPRÉSENTÉS

François Decoster donne pouvoir à Jean-Paul Mulot.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Stephan Kutniak, *Directeur général adjoint à la Culture (Ville de Lille)*
Natasa Bogovac, *Chargée de mission musique et projets transversaux (MEL)*
Charlotte Bonnerot, *Chargée de mission à la Direction de la création artistique et des pratiques culturelles (Région Hauts-de-France)*
Nicolas Guinet, *Conseiller musique (DRAC Hauts-de-France)*
Caroline Sonrier, *Directrice de l'Opéra de Lille*
Euxane de Donceel, *Directrice administrative et financière de l'Opéra de Lille*
Emilie Dujardin, *Assistante de la Direction administrative et financière de l'Opéra de Lille*
Catherine Marcin, *Secrétaire de direction de l'Opéra de Lille*

REÇU EN PREFECTURE
le 24/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20230322-2023_03_281

REÇU EN PREFECTURE
le 24/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501304200-20230322-2023_03_281

Le 7 décembre 2022 à 14 heures 40, le Conseil d'Administration de l'Opéra de Lille s'est régulièrement réuni en séance ordinaire. Atant atteint, Marie-Pierre Bresson ouvre la séance.

1 – PRÉSENTATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE 2022

Aucune observation n'est formulée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2 – DÉSIGNATION D'UNE PERSONNALITÉ QUALIFIÉE

Jacqueline Bruckert est retraitée depuis peu de l'ESMD (Ecole Supérieure de Musique et de Danse) des Hauts-de-France, au sein duquel elle avait été, pendant une dizaine d'années, en charge des formations aux diplômes d'État et où elle s'est attachée à développer des projets d'éducation artistique et culturelle. Auparavant, elle a créé et dirigé le Centre des Musiciens Intervenants durant 25 ans.

Marie-Pierre Bresson lui souhaite la bienvenue et propose au Conseil d'administration d'approuver son installation en tant que personnalité qualifiée suppléante jusqu'à la fin du mandat des personnalités qualifiées, fixée au 11 novembre 2023.

En l'absence d'opposition ou d'abstention, le Conseil d'administration approuve l'installation de Madame Jacqueline Bruckert en tant que personnalité qualifiée suppléante au sein du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille et jusqu'à la fin du mandat des personnalités qualifiées, fixée au 11 novembre 2023.

Marie-Pierre Bresson souhaite également la bienvenue à Madame Kamala Crangamore, agent d'accueil depuis 20 ans à l'Opéra de Lille, en qualité de représentante du personnel de l'Opéra de Lille nouvellement élue.

3 – MARCHÉS PUBLICS À PASSER EN 2023

Euxane de Donceel indique que l'ensemble des services de transport devra être renouvelé en 2023. Les marchés subséquents concernant l'impression des documents de communication de l'Opéra seront lancés au cours de l'année 2023, tout comme celui de la vidéotransmission satellitaire en région de l'opéra *Falstaff*. Par ailleurs, le marché pour la concession de restauration d'avant-spectacle, de bars d'entractes et le service de traiteur pour les réceptions d'après-spectacles est toujours en cours. Du fait de la diversité des prestations à assurer, ce sujet est complexe et nécessitera peut-être le recours à plusieurs prestataires.

PROJET ARTISTIQUE

4 – PROGRAMMATION DE LA SAISON 2023-2024

Caroline Sonrier rappelle que l'année 2023 se déroulera dans le cadre d'un budget contraint, d'autant plus que le premier semestre était déjà programmé. L'année 2024 s'annonce également très contrainte.

REÇU EN PREFECTURE
le 24/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501304290-20230322-2023_03_281

L'Opéra avance donc très prudemment afin de conserver un équilibre entre les éléments déjà contractualisés et la mise en place d'une programmation attractive qui s'adresse à un large public

Le bâtiment a été inauguré le 7 octobre 1923, et l'Opéra a rouvert le 9 décembre 2003 ; l'année 2023 sera donc l'occasion de célébrer un double anniversaire avec une programmation un peu contrainte, mais en associant les partenaires locaux, le public…. En ouverture de saison ; un *Don Giovanni* qui sera une espèce de clin d'œil car il y a 20 ans, l'opéra avait rouvert avec cette œuvre ! Ce sera cette fois une nouvelle production de Guy Cassiers avec le Concert d'Astrée et une représentation est d'ailleurs prévue le 7 octobre.

Caroline Sonrier donne lecture de l'avant-programme de la saison 2023-2024.

Raphaëlle Blin, une jeune dramaturge a été engagée avec deux stagiaires pour effectuer un véritable travail de fouille dans les archives municipales, départementales et nationales, mais aussi les bibliothèques et fonds divers, afin de reconstituer l'histoire de l'Opéra de Lille, dont les périodes chaotiques de travaux, de changements juridiques ont conduit à la dispersion des archives et de diverses documentations. Ce travail aboutira à la publication d'un ouvrage sur l'histoire de l'Opéra de Lille à l'automne 2023.

Une association de la ville de Cologne, jumelée avec Lille, œuvrant pour la réconciliation franco-allemande, propose un concert durant lequel les chanteurs du Studio de l'Opéra de Cologne donneront une représentation gratuite à Lille.

Au cours du mois de novembre 2023, une soirée de gala ou un bal sera donné, avec l'installation d'un parquet de bal par-dessus le parterre, qui permettra notamment un bal pour enfants lors des Happy Days de fin novembre.

La création prévue en 2024 n'a pas pu être confirmée et la programmation des spectacles de danse a également été pour l'instant réduite afin de disposer d'une meilleure visibilité budgétaire.

FINANCES

5 – BUDGET PRIMITIF 2023

Marie-Pierre Bresson rappelle que pour 2023 la subvention accordée à l'Opéra de Lille par la Région Hauts-de-France est annoncée en baisse et la Politique de la Ville de Lille a indiqué la fin de son aide .

Concernant 2022, la DRAC a octroyé une subvention supplémentaire exceptionnelle de 100 000 euros, pour laquelle elle remercie Hilaire Multon, ce qui permettra de redonner un peu de souffle à cet exercice budgétaire compliqué.

Euxane de Donceel précise qu'ainsi seront maintenues les réserves de l'Opéra à 700 000 euros à la fin de l'année 2023, ce qui représente 21 jours de fonctionnement.

REÇU EN PREFECTURE
le 24/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20230322-2023_03_281

Le contexte mouvant d'inflation et de crise énergétique impacte fortement le fonctionnement de l'Opéra. Le gouvernement a autorisé la renégociation de certains marchés publics. Cette situation fragilise la position de l'Opéra alors que des difficultés budgétaires structurelles ont déjà été notifiées depuis 2020. Il va falloir manœuvrer avec la difficulté de ce manque de projection comme cela se fait depuis 3 ans déjà en tentant d'optimiser encore plus.

La facture énergétique de l'Opéra est projetée en augmentation de 80 000 euros pour 2022, et ce malgré une réduction de la consommation de 40 % depuis 2015 dans le cadre de la politique RSE.

Une prospection accrue est en cours pour développer les locations d'espaces, avec des agences événementielles notamment dans le cadre des manifestations sportives internationales, dans l'objectif d'optimiser l'utilisation des espaces de l'Opéra laissés vacants par la réduction d'activités et d'obtenir plus de ressources propres.

Caroline Sonrier ajoute que le budget artistique est en régression de 6,4%, avec une baisse de 11% pour l'opéra, par rapport à l'année 2019. Cependant, les programmes « Opéra pour tous » et « Finoreille » ont été préservés.

Marie Lavandier souhaite des précisions sur la fréquentation actuelle de l'Opéra.

Caroline Sonrier explique que le public revient, mais qu'il y a un vrai changement de société, une rupture d'habitudes avec une partie du public qui ne revient pas. Les abonnements lancés avant l'été n'ont pas trouvé preneurs comme avant la crise, mais la reprise de septembre s'est mieux déroulée qu'en 2021, sans toutefois retrouver le même retour public qu'auparavant. Il reste très difficile de fidéliser les spectateurs : 75 % du public ne s'est rendu qu'à un événement au cours de la saison dernière. Un travail d'analyse est en cours au sein du service billetterie .

Par ailleurs, le public achète moins les premières catégories, ce qui est inédit et pose de réelles questions budgétaires. En effet, l'Opéra de Lille a choisi de différencier fortement les prix entre les catégories, afin de favoriser l'accès aux petits budgets. Il s'agit d'une vraie réflexion à mener aussi avec les autres structures.

Jacques Ducrocq demande si des raisons ont pu être identifiées afin d'expliquer l'impact de la crise COVID sur la fréquentation des opéras.

Caroline Sonrier répond que c'est une analyse extrêmement complexe. Une étude du Ministère de la Culture datant de l'année dernière indique que, contrairement aux premières explications avancées, ce sont les 40-55 ans qui ont subi une rupture d'habitudes, et sortent moins que par le passé. C'est un vrai changement de société que la crise a apporté et qu'il faut arriver à gérer !

A l'inverse, le nouveau public réagit beaucoup aux événements : l'Opéra est obligé de fermer ses portes lors des Journées du Patrimoine compte tenu d'une très forte demande. La fréquentation des musées a, elle, augmenté, ce qui démontrerait une préférence pour des activités culturelles moins engageantes et en journée.

REÇU EN PREFECTURE
le 24/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501304290-20230322-2023_03_281

Cette situation est difficile à vivre pour les équipes de l'Opéra, qui vivent parfois comme un échec de ne pas remplir les salles.

Jean-Paul Mulot souhaite savoir si ce phénomène est spécifiquement français. Des études ont montré qu'aux États-Unis, le public arbitre tous les trois à quatre mois sur ses abonnements, afin de profiter des offres qui lui sont proposées.

Caroline Sonrier indique que la situation est très difficile en Allemagne et en Scandinavie, bien pire au Royaume Uni où les financements sont supprimés. Néanmoins, la Belgique semble mieux s'en sortir.

Mélissa Camara estime qu'il s'agit d'un phénomène de société : l'engagement du public est de plus en plus ponctuel dans tous les domaines, même associatif. Elle aimerait savoir comment l'Opéra envisage ce changement ? Est-il viable ?

Caroline Sonrier explique que cette mentalité rend la situation difficile à gérer pour les équipes, notamment pour le service communication. Un travail sur la tarification et les abonnements est en cours, afin de pérenniser l'intérêt du public et lui redonner le goût, l'envie. Mais il n'est pas envisageable de continuer à travailler sur ce rythme, sauf à épuiser les équipes.

Hilaire Multon souligne que l'Opéra a fait le choix de metteurs en scène très identifiés au niveau international, ce qui est un élément de sa politique artistique et qui apportera nécessairement de la visibilité. Sur le point de vigilance, la DRAC a apporté son concours sur ces perspectives avec la prudence qui s'impose car les réserves s'approchent de la limite des 20 jours de fonctionnement et la marge de manœuvre s'en trouve donc réduite. Il remarque qu'une production a été revue à la hausse et souhaiterait savoir quels sont les fournisseurs attributaires de l'augmentation des dépenses ? Il signale l'importance que les services de l'Etat apportent au programme Finoreille, qui pourrait être soutenu par d'autres partenaires publics, et avoue ne pas avoir été informé de la décision de la Politique de la Ville de ne plus aider ce dispositif. Il ajoute que la DRAC veillera à mieux anticiper la rotation des programmes de subvention dont bénéficie l'Opéra. Il rappelle que le dispositif Finoreille, mené par Brigitte Rose, a pleinement donné ses fruits. Il souligne que Brigitte Rose a été distinguée Chevalier des Arts et Lettres

Selon le DRAC, la conquête du public passe par la cohérence du secteur et une communication adaptée aux codes du public souhaité par l'Opéra.

Caroline Sonrier explique que le coût de l'orchestre de *Don Giovanni* avait été initialement sous-évalué, puis réévalué ; néanmoins l'atterrissage devrait se faire à un montant inférieur à celui inscrit.

Patrick Geenens confirme que le désengagement des loisirs et de la culture est un phénomène global. Il souligne que les horaires de l'Opéra pourraient peut-être être revisités : dans d'autres salles, les spectacles sont programmés plus tôt, ce que le public semble apprécier.

Caroline Sonrier précise que les représentations du samedi et les Concerts du mercredi démarrent déjà à 18 heures. Elle craint que modifier les horaires n'entraîne de la confusion dans le public.

REÇU EN PREFECTURE
le 24/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501304290-20230322-2023_03_281

Elle revient sur les grosses difficultés budgétaires rencontrées dans cette période pour préparer une saison. Les cachets sont incompressibles pour les œuvres du patrimoine musical, ce qui rend difficile une diminution des budgets consacrés aux opéras. La seule marge de manœuvre réside dans la réduction de l'activité. C'est pourquoi la création danse n'aura pas lieu sur site en 2023 et l'habituelle longue série de représentations d'opéras a été réduite à 6 avec une 7ème en option…. Alors que ces longues séries sont le meilleur moyen de toucher un grand nombre de personnes (11 000 pour 10 représentations !)

Jacques Ducrocq demande si tous les outils de fidélisation ont été mobilisés par l'Opéra.

Caroline Sonrier le confirme ; l'Opéra propose des abonnements et des pass.

En l'absence d'opposition ou d'abstention, le budget primitif 2023 est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Marie-Pierre Bresson se réjouit du succès rencontré par les derniers Happy Days et félicite les équipes de l'Opéra de Lille.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 45.

OPÉRA_
_DE___
___LILLE

REÇU EN PREFECTURE
le 24/03/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-059-501394290-20230322-2023_03_281

CONSEIL D'ADMINISTRATION
22 MARS 2023 à 14h00
OPÉRA DE LILLE /STUDIO

FEUILLE DE PRÉSENCE / QUORUM

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	POUVOIR	SIGNATURES
VILLE DE LILLE	Mme Marie-Pierre BRESSON			
	Mme Catherine MORELL-SAMPOL	Mme Charlotte BRUN		
	M. Arnaud TAISNE	Mme Marielle RENGOT		
	M. Sébastien DUHEM	M. Jacques RICHIR	Mme Marie-Pierre BRESSON	
	Mme Delphine BLAS	M. Franck HANOH		
	Mme Sylviane DELACROIX	M. Didier JOSEPH-FRANCOIS		
	Mme Mélissa CAMARA	Mme Nathalie SEDOU		
	Mme Vanessa DUHAMEL	M. Bernard CHARLES		
MEL	M. Alain CAMBIEN	M. Nicolas DETERPIGNY		
	M. Michel DELEPAUL	Mme Marie- Noëlle NIREL		
	M. Patrick GEENENS	Mme Béatrice MULLIER	M. Alain CAMBIEN	
	M. Jacques DUCROCQ	Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX		
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE	M. Jean-Paul MULOT	Mme Nadège BOURGHELLE-KOS		
	M. Grégory TEMPREMANT	Mme Mady DORCHIES-BRILLON		
	M. François DECOSTER	M. Frédéric LEFEBVRE		
	M. Sébastien CHENU	M. Jean-Philippe TANGY		
ÉTAT	M. le Préfet du Nord M. Georges-François LECLERC	Mme Fabienne DECOTTIGNIES		
	M. le Directeur des Affaires Culturelles de la Région des Hauts-de-France M. Hilaire MULTON	M. Nicolas GUINET		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES	Mme Marie LAVANDIER	M. Christophe MARQUIS	M. Hilaire MULTON	
	M. Jan VANDENHOUWE	Mme Jacqueline BRUCKERT		
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	M. François MARTIN	M. Olivier DESSE		
	Mme Kamala CRANGANORE	Mme Anne SALAMON		